



Séparation dettes du conjoint

Par **maryse59**, le **27/07/2009** à **20:56**

Bonjour,
MON MARI EST PARTI DEPUIS DECEMBRE 2008, depuis je reçois des appels et des factures de créanciers, je n'ai plus de nouvelles de lui que puis-je faire pour me couvrir afin de ne pas payer ses dettes, à chaque fois je règle afin d'éviter des ennuis mais je vais finir par en avoir moi-même et monsieur part en vacances, j'attends votre conseil c'est très urgent merci d'avance